

*Compte rendu synthétique
Conseils de quartier
Jeudi 2 mars 2023 à 19 h 00*

Quartier : Glycine / Hibiscus-Iris

Elus présents : M. ISSARD ; M. MAZERE ; M. LAFENETRE ; Mme FOUCAUD ; Mme LAMAURE

Techniciens présents : M. MATHE ; M. RICHARD ; Mme CINTI

Introduction :

1. Retour sur les doléances du dernier conseil
2. Lancement de Budget Participatif
3. Campagne des Moustiques tigres
4. Point sur la gestion des déchets ménagers
5. Projet d'aménagement de la Place Blanche
6. Devenir de l'école Chaumontet

1. Retour sur les points abordés lors du conseil Glycine du 22/09/2022 :

G1 – Rue de la Quintinie : les graviers ont remplacés l'herbe : une intervention du GrandAngoulême sur les accotements est programmée en 2021. Cet aménagement, réalisé à la demande des riverains, ne sera pas pérenne. Dans le cadre de la reprise de l'aménagement, ces problématiques seront améliorées.

Pour information, une partie de la rue des 7 Moines de Tibhirine appartient au GrandAngoulême, d'où la difficulté pour réaliser des interventions.

G2 – Rue de la Font Noire : poteau pour la fibre inutile et encombre le trottoir déjà étroit : lors d'une réunion de rue, les riverains ont proposé un aménagement : élargir le trottoir pour les piétons. Proposition d'aménagement pour 2023 qui est inscrit au PPI. Une distribution de flyers dans les boîtes aux lettres pour la phase des travaux aura lieu.

G3 – Rue de la Font Noire : des branches d'arbre sur la route. Risque de chutes : vigilance de la part des agents du service des espaces verts. Il s'agit d'un arbre d'un administré, il faut donc demander l'autorisation en amont afin que la collectivité puisse effectuer les travaux nécessaires.

G4 – Entretien de la rivière à la charge des riverains : contrôle : demande d'intervention du SyBRA et les services de l'Etat. Une déclaration auprès de la Préfecture doit être déposée préalablement aux travaux. Une réunion de travail est programmée en avril 2023.

G5 – Désherbage des trottoirs devant les habitations : chacun est responsable de l'entretien de son devant de porte. La collectivité est dans une démarche zéro-phito. L'équipe du service de propreté urbaine est régulièrement sur le terrain. Les administrés sont invités à contacter les services techniques lorsqu'il y a problème.

G6 - Abaissement des trottoirs sur l'ensemble de la commune : l'équipe du service de la voirie est renforcée afin de pouvoir répondre aux demandes de travaux de mise en accessibilité sur la commune.

G7 – Vitesse République et Quintinie :

- Avenue de la République : peu d'infractions de vitesse mais beaucoup d'infractions aux passages piétons (sanctionnable).

La réalisation d'un aménagement sur l'avenue de la République est programmée dans le but de sécuriser la rue (coussins lyonnais, peinture réfléchissante, éclairage au sol pour les passages piétons...)

- Rue de la Quintinie : rue fréquemment contrôlée avec beaucoup d'infractions et de verbalisations.

G8 - Accès Georges Brassens : la consultation pour les travaux aura lieu prochainement.

G9 - Abris de bus avenue de la République : Panneau publicitaire gênant + stationnement anarchique : le GrandAngoulême devrait proposer des aménagements des quais des arrêts de bus (mise en accessibilité et changement de mobilier).

G10 - Réfection de la voirie rue de la Résistance : absence de panneau de signalisation : changement de sens prioritaire. La mise en accessibilité des trottoirs a été faite. Un panneau de signalisation a été ajouté.

Autres points abordés :

Une buse bouchée

Rue de la Font Noire : problème de calcaire

Travaux des toilettes publiques place de la Mairie : remettre en état l'extérieur

Rue Pierre et Marie Curie (de la pizzeria au lavoir) : voirie détériorée

Rue des plantiers : véhicule ventouse

Rue de la Font Noire : enlever les panneaux de sens interdit

Il était prévu que la commune acquière un terrain afin de créer un chemin pour relier la rue de la résidence Domitys à la rue du Souvenir : terrain trop coûteux à l'achat. Les élus proposent de créer un chemin en contournant le cimetière (emplacement réservé par la commune).

Pour information, la maison à l'entrée de la rue Victor Hugo va être détruite.

2. Budget Participatif :

Projet 1 : « Création d'un caniparc à la place Blanche »

Projet 2 : « Végétaliser les façades des habitations » (si projet retenu = faire une rue témoin)

Projet 3 : « Aménager le jardin de la médiathèque et le rendre connu de la population »

Projet 4 : Jardin François Mitterrand : installation de jeux. M. MAZERE précise qu'un projet est un cours pour ce jardin.

Projet 5 : « Plantation d'arbres fruitiers » (réflexion dans le projet de la place blanche)

3. Campagne de lutte contre les moustiques tigres :

Le département de la Charente est concerné par la campagne d'information de lutte contre le moustique tigre. La commune est ciblée à risque. Avant tout, il y a des gestes de bon sens à respecter notamment vider régulièrement des soucoupes de pots de fleurs ou encore ranger les récipients et les objets qui peuvent retenir de l'eau de pluie. Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 mètres, se reproduit rapidement sur des points d'eau stagnante et transmet des maladies lorsqu'il pique.

4. Point sur la gestion des déchets ménagers :

Au 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires (non compostable, ex : déchets avariés, crevettes...) ne seront plus acceptés dans les sacs noirs.

Le tri des biodéchets à la source est une obligation pour tous. Il est nécessaire de sensibiliser et communiquer auprès des habitants sur cette nouvelle réglementation. Des bio seaux équipés de puces électroniques seront distribués aux habitants. Ces seaux seront à déverser dans des bacs prévus à cet effet qui seront collectés et nettoyés fréquemment (1 fois par semaine).

Des points de collecte (bacs) sont identifiés sur les différents quartiers. Au total, 26 bacs seront installés au sein de la commune et s'ouvriront grâce à un badge individuel.

Dorénavant, le ramassage des bacs noirs aura lieu tous les 15 jours.

Du 2 mars au 10 mars : possibilité de venir récupérer les bio seaux à l'Espace Georges Brassens.

5. Projet d'aménagement de la Place Blanche :

Réunion publique le 3 mars à 18h à l'espace Georges Brassens : présentation du projet

6. Devenir de l'école Chaumontet :

1. Déménagement du service de la Police Municipale dans l'ancienne cuisine.
2. La salle de restaurant sera destinée à un usage associatif.
3. L'ancienne classe sera transformée par les services techniques de la ville pour une extension du cabinet médical.
4. L'ancienne salle psychomotricité sera transformée en salle à usage sportif.

La collectivité à également reçu une demande pour l'implantation d'une micro crèche.